

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 242

Rubrik: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

● LA TV PAR CABLE A L'ETRANGER (suite)

L'expérience de la cité câblée de la Villeneuve, financée par l'Etat et les collectivités locales, s'inscrit dans une politique globale d'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement, l'éducation et la formation permanente, la vie locale et quotidienne. Préfigure-t-elle l'avenir ? Il est difficile d'évaluer la participation des habitants, il est tôt pour répondre que le besoin de communication est aussi impérieux que celui de consommation.

2. Le projet wallon : à tous les niveaux d'activités

En Belgique, les systèmes de télédistribution permettent déjà la retransmission de presque tous les programmes européens et même britanniques. Mais la diffusion d'émissions locales est encore interdite.

Un projet de développement audiovisuel de la Wallonie a été présenté récemment par le Centre de la Radio-télévision-culture à Liège. Il s'agit d'étendre à toute une région le principe de la ville câblée, d'établir « un système à hautes capacités permettant les échanges bilatéraux et sur lequel chaque Wallon pourrait se brancher comme il se branche sur le téléphone ».

En collaboration étroite avec les Centres de production radio-télévision, le réseau de télédistribution pourrait offrir, à part les programmes nationaux et étrangers de la télévision, des services nouveaux :

- « les programmes TV locaux, permettant aux usagers d'être informés par l'image des événements de leur ville,
- l'organisation et la diffusion d'activités culturelles,
- l'accès dans le cadre d'un réseau bi-sectionnel, à des vidéothèques permettant la constitution de programmes « à la carte »,

— la réception à domicile de nombreux programmes éducatifs et culturels,

— la réception à domicile des offres ou catalogues des commerçants locaux pour un système de télévente. »

Les moyens de communication actuels, téléphone, poste, télex, se verraient améliorés ou transformés grâce à l'apparition de nouveaux modes de transmission.

Ce projet concerne tous les secteurs, tous les niveaux d'activité d'une région : l'Etat, les collectivités locales, les écoles, les administrations, les entreprises, les ménages. La mise en place d'une telle infrastructure de communication à grande capacité pourrait être aussi décisive que les retombées des plus grandes découvertes des siècles passés. Sur le plan des investissements, des conséquences économiques et sociologiques, voire psychologiques : le câblage d'une région ouvre la voie à la circulation des informations, à de nouveaux modes d'échanges.

Expérimentations nécessaires

Un tel projet, vu la nouveauté des techniques, l'audace des applications, l'absence de références, nécessite des études approfondies, des recherches suivies, des expérimentations. Une mission limitée a été confiée pendant deux ans au Centre de Radio-télévision-culture de Liège.

A NOS LECTEURS

Toujours en avance sur l'actualité, DP pense déjà aux cadeaux de Noël... Imaginez-vous contribution plus efficace à une « bonne et heureuse » année 1974 qu'un abonnement à « Domaine Public » ? Nous attendons la liste des personnes à qui vous voulez du bien.

L'environnement genevois : un bilan politique

La seule nouveauté de la campagne électorale genevoise en vue des élections du Grand Conseil (mi-octobre) et du Conseil d'Etat (mi-novembre), c'est l'environnement. La qualité de la vie, ignorée il y a quatre ans, est devenue un thème majeur dans le canton ville du bout du lac, sevré d'espace et de verdure. Du parti libéral au parti du travail, les candidats affichent plus fièrement leur appartenance à l'Institut de la vie ou au World Wildlife Fund qu'aux associations sportives ou de petits commerçants. Côté propagande, le parti démocrate-chrétien a choisi pour slogan numéro 1 : « Améliorer la qualité de la vie ». Pour le parti libéral, « l'environnement est naturellement au programme de tous les partis ; l'important, c'est d'agir... ». Cette manière d'envisager les choses est certainement la bonne ; encore qu'en période électorale, il est plus judicieux de se pencher sur les décisions passées que sur celle que chacun s'engage à prendre ou à faire prendre.

Ici comme ailleurs, cette unanimité en faveur de la défense de l'environnement inquiète. Au-delà des slogans, l'environnement suppose des choix, des arbitrages extrêmement difficiles ; quand il s'agit d'espaces à mettre à la disposition de chacun pour la détente, le libre accès aux rives du lac, par exemple, ne voit-on pas se cabrer le puissant groupe des propriétaires et de leurs alliés. En ville, comment concilier les intérêts de la masse des automobilistes avec la priorité à donner aux transports en commun.

L'étude attentive des quatre ans de la dernière législature montre rapidement l'ampleur des obstacles auxquels on s'est heurté en matière d'amélioration de la qualité de la vie.

La voiture dévoreuse d'espace

C'est en ville que se déroule la majeure partie de la vie des Genevois et seule une amnésie généralisée empêche de voir combien la vie s'y est dété-